

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Vous accompagner dans le cadre
de vos projets immobiliers





Les enjeux du secteur immobilier

La complexité croissante de la réglementation et de la jurisprudence impose d'appréhender dans les meilleures conditions, pour chacune des étapes de l'investissement immobilier, de l'occupation et de l'exploitation d'un actif, les problématiques et les enjeux qui en découlent.

Sur le plan juridique, la multiplication des contentieux observés invite à une préparation prévisionnelle de plus en plus rigoureuse de la part de chacun des opérateurs, notamment pour la conception des documents contractuels.

Par ailleurs, les relations entre bailleurs et locataires sont nouées et mises en œuvre avec une rigueur qui ne cesse de s'accroître.

Sur le plan fiscal, les acteurs doivent intégrer l'évolution continue des règles, notamment celles applicables en matière de plus-values, ainsi que le développement de régimes fiscaux spécifiques (SIIC, OPCI), qui offrent, d'une part, aux propriétaires d'actifs la possibilité de mener à bien des opérations d'externalisation à moindre coût fiscal et, d'autre part, aux investisseurs la faculté de disposer de véhicules de droit français compétitifs, répondant à des stratégies et des modes de gestion différents.

Pourquoi choisir CMS Bureau Francis Lefebvre ?

Une approche transversale des problématiques immobilières avec un fort degré d'expertise

Notre expertise en immobilier repose sur le principe de spécialisation de nos équipes d'avocats en ce domaine. Au regard des missions qui nous sont confiées, une équipe pluridisciplinaire reposant sur la spécialité de chacun (droit immobilier, droit public, droit de l'environnement, droit fiscal, corporate M&A...) est constituée, garantissant ainsi à nos clients une approche technique pointue et une très bonne connaissance du marché. C'est une trentaine d'avocats collaborateurs supervisés par plus de 15 associés qui travaillent ensemble afin de proposer les meilleures solutions.

Des équipes présentes à l'international

Sur les dossiers internationaux, nos équipes travaillent avec les avocats du réseau juridique et fiscal CMS regroupés au sein du "Real Estate Practice Group" qui comporte plus de 145 avocats. Ils interviennent notamment en matière de gestion d'actifs transfrontaliers, d'opérations d'investissements multi-juridictionnelles, d'optimisation fiscale pour des groupes internationaux ou pour des États dans le cadre de privatisations, notamment en Europe Centrale.

La connaissance approfondie des avocats du réseau juridique et fiscal CMS et donc de CMS Bureau Francis Lefebvre, de leur marché domestique combinée à une synergie des expertises entre cabinets membres, permettent d'assurer l'accès pour nos clients à des professionnels de premier plan qui ont l'habitude de travailler en équipe sur des dossiers transnationaux.

"CMS Bureau Francis Lefebvre est reconnu pour ses interventions en fiscalité immobilière et en opérations transactionnelles."
Legal 500 EMEA 2008

"La pratique de CMS Bureau Francis Lefebvre réunit des expertises en transactionnel et sur les baux immobiliers. Le cabinet est également hautement considéré pour ses compétences en fiscalité immobilière."
Legal 500 Paris 2009-2010



Une forte présence dans les pays émergents

Notre position forte en Europe Centrale et Orientale, au Maghreb, et au Moyen-Orient (en association avec The Levant Lawyers) nous permet d'être présents sur des marchés à forte croissance et d'assister nos clients sur des opérations sophistiquées et des projets de développement d'envergure.

C'est aussi le cas de la Russie où le cabinet intervient dans des dossiers de privatisation et de la Chine dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de grands projets de constructions pour le compte notamment de développeurs et d'investisseurs internationaux.

Nos clients

Cette longue expérience tant sur le marché français qu'international nous conduit à être les conseils des acteurs du marché immobilier notamment des :

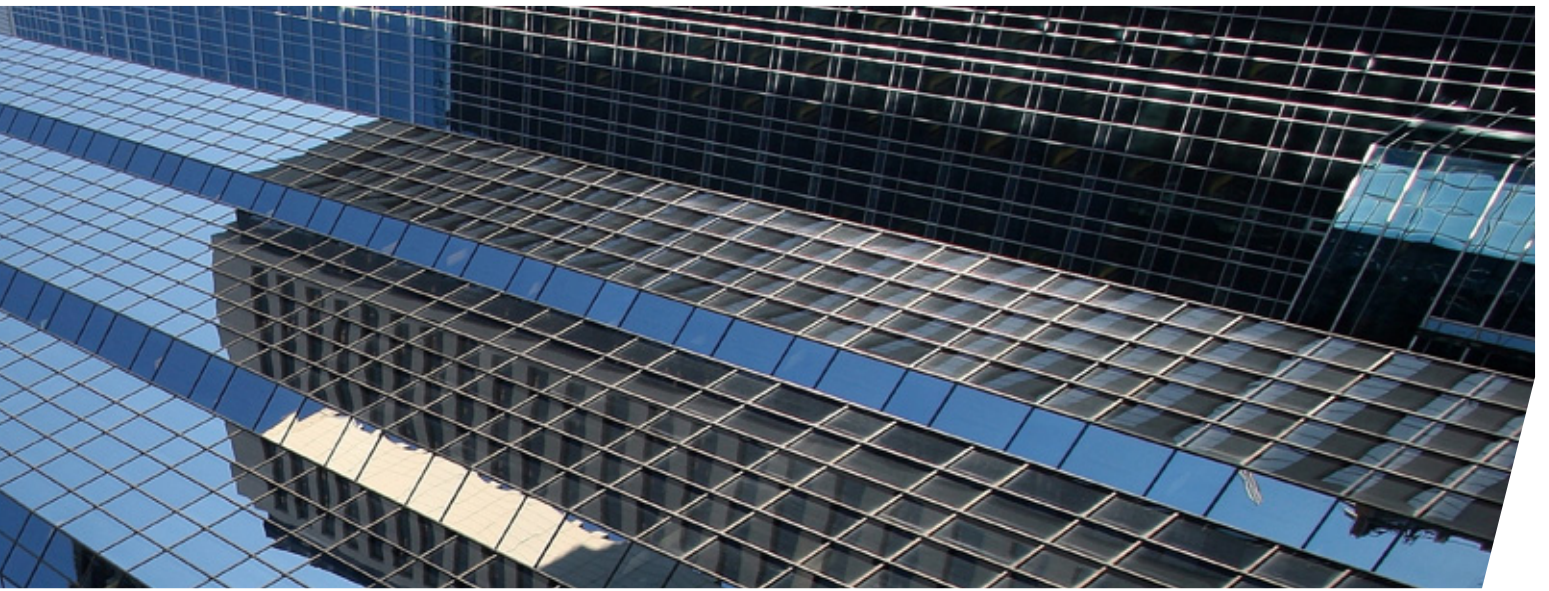
- investisseurs (sociétés foncières cotées ou non, fonds d'investissement étrangers ou français)
- utilisateurs (grandes entreprises et PME)
- promoteurs, constructeurs
- intermédiaires immobiliers et principaux opérateurs du secteur de l'immobilier
- collectivités territoriales
- établissements bancaires.

"Le cabinet possède dans son portefeuille de clientèle d'importants promoteurs immobiliers..."
Legal 500 Paris 2008-2009

Des équipes présentes lors des grands rendez-vous immobiliers européens

Les avocats de CMS Bureau Francis Lefebvre et du réseau juridique et fiscal CMS rencontrent leurs clients lors des grands rendez-vous européens du secteur de l'immobilier : **MIPIM (Cannes) ; Exporeal (Munich) ; IHIF (Berlin) ; SIMI (Paris)...**

Ils contribuent par ailleurs à la "Lettre de l'Immobilier" réalisée en partenariat avec le magazine Option Finance, lettre consacrée à l'immobilier d'entreprise. Cette lettre se propose d'aborder trimestriellement une thématique déclinée sous la forme d'analyses et de conseils pratiques, de témoignages d'experts ou de professionnels, d'un focus sur un point d'actualité et du traitement de l'actualité juridique et fiscale. Ils contribuent également à la rédaction de nombreux ouvrages spécialisés en immobilier : "Mémento Urbanisme Construction", "Mémento Baux Commerciaux", "Mémento Gestion Immobilière" (Éditions Francis Lefebvre), "Le bail à construction" (Éditions LexisNexis Litec).



Notre approche

Une approche globale intégrant tous les aspects du droit

Pour l'ensemble de nos domaines d'intervention, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients dans toutes les étapes de leurs opérations : de l'audit de la situation juridique, fiscale et administrative, en passant par le conseil et l'assistance dans la négociation et la conclusion des protocoles, avant-contrats et contrats, jusqu'à la gestion des contentieux. Nous assurons aussi dans ces contextes les relations avec les autres intervenants (notaires, géomètres, experts, autorités administratives, administration fiscale...).

En outre, notre équipe "droit immobilier – droit public" intègre en matière immobilière les aspects juridiques de droit privé et de droit public du fait de leur étroite imbrication. Cette particularité se traduit par le profil des avocats qui y travaillent tant au niveau de leur formation que de leur expérience.

Une appréciation pointue des problématiques fiscales en immobilier

Le cabinet dispose au sein de ses équipes fiscales, fortes de plus de 150 avocats, de spécialistes de fiscalité immobilière dans tous les segments de la fiscalité (impôts directs, fiscalité locale, TVA, fiscalité internationale, droits de mutation, taxe de 3 %...).

Une expertise sectorielle du département corporate

Les avocats spécialisés en corporate – M&A de CMS Bureau Francis Lefebvre ont une part significative de leur activité dans le domaine de l'immobilier, de l'hôtellerie, de l'hébergement de santé (cliniques, maisons de retraite, EHPAD), du tourisme, et toutes activités financières dérivées (financement, structuration de dette, titrisation...).

L'équipe corporate – M&A compte aujourd'hui plus de 35 avocats et est désormais reconnue comme constituant un acteur important dans son secteur d'activité.

En matière immobilière, elle intervient plus spécifiquement sur les opérations de cession/acquisition de sociétés immobilières, la structuration de fonds d'investissement dédiés à l'immobilier, la négociation des accords de co-investissement immobilier (société commune, pacte d'associés, etc.) et la négociation des accords entre investisseurs et opérateurs.

Nos domaines d'intervention

Ventes et acquisitions d'immeubles

Nos interventions couvrent les ventes et acquisitions de terrains, immeubles industriels, commerciaux et d'habitation, existants ou à construire, d'actifs isolés ou cédés en bloc.

Focus sur nos dernières opérations :

- Groupe US dans le secteur automobile : Conseil juridique pour ses différentes implantations en France (ventes et achats – incluant les questions des baux commerciaux).
- Conseil en matière de contrats immobiliers, d'urbanisme commercial et de gestion de copropriétés de centres commerciaux pour l'une des plus importantes sociétés foncières cotées européennes.
- Conseil d'un acteur majeur du secteur pour une opération de *sale and lease-back* portant sur un important complexe touristique en cours de construction.
- Conseil de plusieurs investisseurs du Moyen-Orient dans le cadre d'opérations de financement islamique.

Construction

Nos interventions couvrent les contrats de construction, l'assistance à maître d'ouvrage, la délégation de maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre, la promotion immobilière.

Focus sur nos dernières opérations :

- Audit de dossiers de permis de construire relatifs à la réalisation d'usines, d'immeubles de bureaux ou mixtes, de lotissements industriels...
- Conseils en matière d'opérations complexes (lotissement, permis groupé, etc.) pour des professionnels de l'immobilier ou des investisseurs.
- Conseil et contentieux (référé-suspension et fond) en matière de droit des sols, préemption (motivation), permis de construire (bâtiments et installation de production d'énergie) et de lotir (lotissement industriel) exclusivement pour des projets importants (constructions et installations impliquant un investissement supérieur à 1 M€).
- Conseil en matière de recours aux divisions en volume et aux acquisitions en VEFA.

Baux

Notre équipe de spécialistes intervient tant pour le compte des investisseurs que des utilisateurs dans la rédaction, la négociation et la conclusion des baux commerciaux, professionnels et d'habitation (rédaction de conventions locatives, baux type, structuration ou restructuration locative d'actifs immobiliers complexes, *sale and lease-back*), comme dans le règlement des aspects contentieux (éviction, contentieux de fixation des loyers commerciaux, conciliations, accompagnement stratégique de situations précontentieuses).

Nous intervenons sur tous types d'immeubles : bureaux, commerces, centres commerciaux, hôtels, sites industriels, parcs de loisirs, habitation.

Focus sur nos dernières opérations :

- Groupe US dans le secteur automobile : Conseil juridique pour ses différentes implantations en France (ventes et achats – incluant les questions des baux commerciaux).
- Conseil en matière de contrats immobiliers, d'urbanisme commercial et de gestion de copropriétés de centres commerciaux pour l'une des plus importantes sociétés foncières cotées européennes.
- Conseil d'un acteur majeur du secteur pour une opération de *sale and lease-back* portant sur un important complexe touristique en cours de construction.
- Conseil de plusieurs investisseurs du Moyen-Orient dans le cadre d'opérations de financement islamique.

Urbanisme

Nos interventions couvrent l'assistance et le conseil en matière de règles d'urbanisme nationales et locales en relation avec les collectivités locales. Nous assistons les investisseurs dans le cadre de leurs opérations (réalisation d'ouvrages immobiliers sur le domaine public) et intervenons notamment en matière de suivi des procédures de délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager,...), de préemption et d'expropriation, des taxes et participations, d'urbanisme commercial, des agréments et des redevances spécifiques à l'Île-de-France. Nous intervenons également dans le contentieux administratif, civil et pénal de l'urbanisme.

Focus sur nos dernières opérations :

- Conseil en matière de contrat immobilier et d'urbanisme d'une foncière propriétaire de centres commerciaux.
- Conseil (audit avant dépôt des permis – étude de risque et faisabilité au plan juridique) en matière de contrat immobilier et d'urbanisme, et de projets photovoltaïques sur immeubles existants.



Environnement

Nous assistons nos clients sur des problématiques du droit de l'environnement relatives aux audits d'acquisition/ de cession de sociétés (actifs immobiliers, sites d'exploitation, pollution, installations classées, ...).

Expropriation

Nous assistons également nos clients dans le cadre d'intervention du droit d'expropriation (assistance juridique et contentieuse) sur les problématiques relatives à la déclaration d'utilité publique, la procédure et la fixation des indemnités dues aux propriétaires d'actifs immobiliers et aux exploitants commerciaux ou industriels.

Financement de projets immobiliers

Nous sommes conseils d'établissements de crédit français (investisseur banquier, établissement financier, crédit-bailleurs) dans la structuration et la mise en place de financements concernant tous types d'opérations immobilières. Notre connaissance du droit public nous permet de délivrer un conseil pleinement opérationnel dans le cadre de montage de projet immobilier, notamment dans le domaine des PPP. Dans ce domaine, qui touche à l'ensemble des matières juridiques (droit du financement, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle, droit de la concurrence...) et fiscales (IS, TVA, impôts locaux...), nous pouvons nous appuyer sur tous les experts du cabinet qui sont de véritables spécialistes dans leur discipline de droit.

Focus sur nos dernières opérations :

- Conseil de l'établissement financier dans le cadre d'un projet d'équipement public en infrastructure avec valorisation du volume de superstructure en bureaux.
- Assistance à l'établissement de crédit arrangeur pour la réalisation, le financement et la maintenance de bâtiments.
- Conseil d'un investisseur en relation avec un contrat de partenariat pour un projet de locaux commerciaux adossés à un équipement public.



Fiscalité immobilière

Nos interventions comprennent l'optimisation fiscale des structurations d'investissement (régime SIIC, REITs, OPCI, etc.), la fiscalité des transactions immobilières, les différents traitements fiscaux rattachés à la gestion d'un actif immobilier. Nous assistons nos clients notamment en matière de :

- Structuration des acquisitions / des rénovations lourdes
- Financement des acquisitions (crédit-bail, problématique de sous-capitalisation)
- Stratégie d'externalisation (cession / apport ; SIIC - SPPICAV ; réévaluation)
- Structuration de fonds d'investissement
- Gestion des LASM
- Définition du régime fiscal des locations
- Gestion des immobilisations (définition du prix de revient des immobilisations ; politique d'amortissement et de provisionnement ; régularisation TVA)
- Procédures d'évaluation foncière du patrimoine immobilier.

Notre expérience en matière de fiscalité immobilière nous a permis de devenir un acteur majeur des opérations d'investissements et de restructurations portant sur des actifs immobiliers.

Focus sur nos dernières opérations :

- **UNIBAIL-RODAMCO** : Conseil fiscal d'Unibail-Rodamco dans le cadre de l'ensemble de ses opérations d'acquisition, de partenariat, de cession ou de financement. On citera notamment l'offre publique d'Unibail sur Rodamco (2007) et la joint-venture avec la CCIP portant sur les sites et activités de congrès-salons ayant abouti à la création de VIPARIS et de OMEXPOSIUM (2008).
- **MRM (société cotée)** : Assistance dans la restructuration de deux pôles immobiliers indépendants. Cotation et option SIIC.
- **DYNAMIQUE HOTEL (géré par CBRE)** : Structuration fiscale de l'investissement du fond Dynamique Hôtel géré par CBRE. Audit fiscal pour l'acquisition du groupe hôtelier Balladins et d'autres portefeuilles composés d'hôtels. Restructuration sur les portefeuilles acquis.
- **SITQ INTERNATIONAL (Caisse de dépôt et placement du Québec)** : Conseil de SITQ lors du retrait de la cote de LUCIA, société cotée, par le biais de sa transformation en OPCI. Transaction unique en son genre sur le plan fiscal, puisque la loi de finances pour 2009 ne permet a priori plus ce type de transformation sans coûts fiscaux substantiels.
- **PERELLA WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS** : Conseil de Perella Weinberg Real Estate Partners dans l'acquisition d'un portefeuille d'actifs immobiliers français éligible au régime SIIC.

Taxes locales avant, pendant et après les travaux

La validation des risques fiscaux en fiscalité locale dans le cadre de la gestion d'actifs immobiliers ou de la cession de ces actifs peut être significative.

Nos avocats spécialisés en impôts locaux apportent toute leur expertise en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe professionnelle, taxe annuelle sur les locaux de bureaux, commerciaux et de stockage en Ile-de-France, taxe d'habitation des entreprises et des personnes physiques, certaines taxes d'urbanisme... Ils assurent entre autres le suivi des contentieux concernant la requalification en locaux industriels des établissements.

Focus sur nos dernières opérations :

— Conseils en matière de fiscalité immobilière lors d'opérations à forts enjeux financiers portant sur la gestion d'importants patrimoines immobiliers : notamment gestion des constructions nouvelles ou des restructurations d'immeubles.

Notre valeur ajoutée : Mise en place d'actions conduisant à minorer à la fois la taxe pendant les phases de reconstruction mais également au cours de la vie du patrimoine immobilier.

— Audits en matière de fiscalité locale pour le compte de sociétés possédant un patrimoine immobilier significatif.

Notre valeur ajoutée : Importance des gisements d'économies obtenus par ces entreprises conséquemment à ces audits.

— Accompagnement des propriétaires afin d'obtenir des dégrèvements auprès des autorités fiscales ; négociations face aux collectivités locales.

TVA immobilière

Nos avocats assistent au quotidien leurs clients sur la gestion de la TVA (définition du régime d'imposition, des conditions d'exercice des droits à déduction...) applicable à leurs opérations immobilières, de promotion, de marchands de biens. Nous intervenons aussi bien pour des entreprises, des investisseurs que pour le compte d'organismes publics et parapublics (collectivités territoriales, SEM...) notamment sur des opérations : d'AOT, de bail à construction, d'échange de terrains, de construction, d'acquisition/cession, de livraison à soi-même d'immeubles ou de travaux, ainsi que dans le cadre d'audit de prévention réalisé dans le secteur de l'immobilier locatif (vérification de la conformité des règles de TVA appliquées, identification des risques fiscaux et préconisations).

Focus sur nos dernières opérations :

— Optimisation de la TVA dans les opérations d'aménagement de zones.

— Assistance dans la mise en place des règles d'imposition et la gestion des droits à déduction d'un centre des congrès, choix du mode de gestion, optimisation fiscale.

— Récupération de la TVA dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un centre de valorisation énergétique.

— Récupération de la TVA dans le cadre de plusieurs contrats de partenariat public privé.



Opérations transactionnelles de sociétés opérant dans l'immobilier

Notre équipe d'avocats pluridisciplinaires conseille de nombreux fonds d'investissements ou sociétés françaises et étrangères dans le cadre de leurs opérations de fusions-acquisitions relatives au secteur immobilier.

Nous les accompagnons sur des opérations portant sur des actifs de bureaux, commerce, hôtellerie, industriels et logistiques, casinos ou établissements de santé privés en France et à l'étranger (en étroite collaboration avec nos bureaux étrangers ainsi que les cabinets membres de CMS).

Focus sur nos dernières opérations :

- **KLEPIERRE / KLEMURS** : Conseil de Klepierre et de Klemurs dans le cadre de plusieurs acquisitions, notamment par voie d'échange, de sociétés détenant des actifs immobiliers (centres commerciaux, retail parks...).
- **TIKEHAU CAPITAL PARTNERS - LE GROUPE DE L'HOTELLERIE** : Conseil dans l'acquisition de 100 % du capital d'un hôtel 3 étoiles basé à Paris par la société d'investissement Tikehau Capital Partners et Le Groupe de l'Hôtellerie.
- **FINHOTEL** : Conseil de LBO France dans le cadre de la cession de l'intégralité des actions de Finhotel à la société WL Paris Holding SAS, une filiale de Westbridge Hospitality, une Limited Partnership gérée par Westmont Hospitality (valeur > 170 M€).
- **SCARBOROUGH PROPERTY HOLDINGS LIMITED** : Conseil sur l'acquisition d'un groupe de sociétés immobilières possédant des centres commerciaux, détenu par le fond European Industrial Partnership (EIP) et géré par AXA Real Estate Investment (valeur globale > 140 M€).
- **WHITE CARILLON/NOVALIS** : Cession d'un bien immobilier (Tour Carillon - un immeuble situé à Paris La Défense) à UFG (immobilier) (valeur : 132 M€).
- **CHEQUERS CAPITAL** : Conseil de Chequers Capital dans l'acquisition du casino et du Sofitel de Mandelieu et du groupe Tahoe (casino du Cap d'Agde et casino de Megève) (valeur > 120 M€).
- **GROUPE CASINO** : Conseil du groupe dans le cadre de l'acquisition de plusieurs centres commerciaux.

Nos opérations récentes à l'international

- **ALGÉRIE** : Conseil juridique et fiscal de groupes de BTP/Construction (Razel, Bouygues...).
- **ALLEMAGNE** : Conseil de Blackstone Group International Ltd. dans le cadre d'un projet de développement de trois immeubles sur Alexanderplatz à Berlin.
- **BELGIQUE** : Conseil du gouvernement fédéral belge – *sale and lease-back* pour un portefeuille de 62 immeubles à une SIIC belge réalisée dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres (valeur : 600 M€).
- **BULGARIE** : Conseil de Tishman International dans le cadre d'un des plus grands projets d'investissement en Bulgarie estimé à 250 M€. Le projet implique l'acquisition d'actifs immobiliers situés à 300 mètres du nouveau terminal de l'aéroport de Sofia pour le développement d'un complexe mixte (bureaux, hôtel, logistique, entrepôts).
- **CHINE** : Conseil du deuxième plus grand groupe mondial dans le secteur du luxe dans le cadre d'un projet immobilier complexe situé sur un site historiquement protégé de Shanghai (au-delà des questions en matière de droit de la construction et de droit immobilier, conseils en corporate, en fiscalité ; discussions et négociations avec les autorités locales).
- **CROATIE** : Conseil d'un groupe d'investisseurs russe dans l'acquisition d'un terrain de 200 000 m² proche de Split.
- **MAROC** : Assistance juridique et fiscale du groupe Bouygues pour la construction du port Tanger-Méditerranée (investissement : 250 M€).
- **POLOGNE** : Conseil d'Eurohypo AG dans le cadre du financement de l'acquisition de 27 centres commerciaux par Apollo Rida (valeur : 900 M€).
- **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** : Conseils des détenteurs de Pinnacle Real Estate, Merrill Lynch (à travers son principal groupe d'investissement) et des fondateurs de Pinnacle : cession de Pinnacle Real Estate à Arcapita, un fonds d'investissement de Bahreïn. La transaction impliquait des acquisitions au Luxembourg et dans 4 pays d'Europe Centrale (République Tchèque, Slovaquie, Pologne et Bulgarie), et nécessitait également une documentation anglaise et locale.
- **RUSSIE** : Conseils de développeurs internationaux dans le cadre de l'assemblage de site, permit de construire, développement et commercialisation de projets logistiques dans la région de Moscou et de Saint-Pétersbourg.
- **ROUMANIE** : Conseil de Bouygues dans le cadre d'un projet de construction d'hôtels incluant les questions de copropriété et de titres de propriétés.
- **UK** : Conseil de The Royal Bank of Scotland Group dans différentes transactions dans l'hôtellerie incluant la vente de 47 hôtels Marriott cédés par Whitbread et Marriott International à un consortium d'investisseurs privés pour 951 M£.

CMS Bureau Francis Lefebvre en bref...

Avec plus de 80 ans d'expérience, CMS Bureau Francis Lefebvre est l'un des tout premiers cabinets d'avocats de droit des affaires en France. Ses positions en matière fiscale, juridique et sociale l'ont de longue date consacré comme étant le cabinet de référence dans ces domaines.

"CMS Bureau Francis Lefebvre est reconnu pour son expertise en transactionnel, fiscalité et en contentieux..."

Legal 500 Paris 2008-2009, Chapitre Immobilier.

Il est reconnu comme étant le premier cabinet d'avocats en droit fiscal en France et comme étant le point de référence en matière de fiscalité.

Chambers – Legal 500.

Nos départements corporate et de droit social sont considérés par les acteurs économiques comme ayant une expertise de premier plan.

Mergermarket – Chambers – Legal 500.

Notre offre généraliste couvre toutes les disciplines du droit des affaires et est basée sur la synergie des expertises. Ainsi, chaque département s'appuie sur l'ensemble des compétences du cabinet et peut constituer en fonction des exigences spécifiques de chaque dossier des équipes pluridisciplinaires incluant les meilleurs spécialistes dans différents domaines du droit.

... et en chiffres

- **450 avocats dont 94 associés.**
- Membre de **CMS**, réseau de **9 grands cabinets d'avocats européens indépendants**,
- **53 bureaux dans 27 pays** dont une forte présence en Europe Centrale et Orientale et une présence historique en Afrique du Nord.
- Nous comptons parmi nos clients une large part des **entreprises françaises et étrangères du Fortune 500**, ainsi que **des gouvernements ou entités publiques et parapubliques.**



Implantations de CMS



CMS Bureau Francis Lefebvre, 1-3 villa Emile Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55 - info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2400 avocats et 600 associés, CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde.

Cabinets membres de CMS : CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie); CMS Albiñana & Suárez de Lezo S.L.P. (Espagne); CMS Bureau Francis Lefebvre (France); CMS Cameron McKenna LLP (Grande Bretagne); CMS DeBacker (Belgique); CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas); CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse); CMS Hasche Sigle (Allemagne); CMS Reich-Rohrwig Hainz Rechtsanwälte GmbH (Autriche).

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS : Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich, Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, Pékin, Prague, São Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.

Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.